

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 6 mai 2013 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ACTON VALE

S.O.  
2013-04-15

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le quinzième jour du mois d'avril de l'an deux mille treize à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1  
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no. 2  
Monsieur Yvon Robert, conseiller district no. 4  
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5  
Monsieur Patrice Dumont, conseiller district no. 6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et madame Claudine Babineau, greffière assistent également à cette assemblée.

...le conseiller Luc Champagne est absent.

Rs.2013-04-144

**ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 15 avril 2013 avec les modifications suivantes :

**AJOUTER :**

5.6 Résolution pour désigner le signataire du protocole d'entente à intervenir entre la Ville d'Acton Vale et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

8.5 Résolution pour désigner les signataires des ententes relatives au service d'un préventionniste entre la Ville d'Acton Vale et les municipalités de la MRC d'Acton.

8.6 Offre de services des Services EXP Inc. – Travaux de mise aux normes du poste de pompage pour la pompe P-12 – Poste de pompage d'eau brute.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 AVRIL 2013.**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 02 avril 2013 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV);

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yvon Robert et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 02 avril 2013 tel que rédigé par la greffière.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**DÉPÔT DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE ET DU RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE FINANCIER 2012.**

Suite à l'avis donné par la greffière et publié le 10 avril 2013 dans le Journal La Pensée de Bagot, madame Sylvie Guay, trésorière, dépose les états financiers ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2012 conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les Cités et Villes. Elle fait également la présentation d'un résumé des activités financières de l'exercice.

**Le conseil prend acte.**

Monsieur le maire invite les personnes présentes dans la salle à poser des questions. La période de questions qui débute à 20 h 06 aura une durée de 15 minutes.

M. Pierre Bond	• Compte tenu des résultats positifs, est-ce qu'il y a eu moins de dépenses?
----------------	--

Monsieur le maire remercie la trésorière, madame Guay, pour la présentation des états financiers.

**CORRESPONDANCE.**

**INVITATION À LA 17<sup>E</sup> ÉDITION – TOURNOI DE GOLF FONDATION HONORÉ-MERCIER.**

Côté Plumes de Saint-Hyacinthe invite les membres du conseil à la 17<sup>e</sup> édition – Tournoi de golf Fondation Honoré-Mercier qui aura lieu le 13 juin 2013 au Club de Golf La Providence ou au Club de golf de Saint-Hyacinthe.

**Le conseil en prend acte.**

Rs.2013-04-146

**INVITATION AU GALA DISTINCTION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA RÉGION D'ACTON DU 11 MAI 2013.**

Attendu que la Chambre de commerce invite les membres du conseil au Gala Distinction de la région d'Acton qui se tiendra le samedi 11 mai 2013 au Centre sportif d'Acton Vale;

En conséquence, le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise une dépense d'un montant de 655,38 \$ ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-310, à la Chambre de commerce pour que six (6) personnes assistent au Gala Distinction qui se tiendra le samedi 11 mai 2013. Le coût des est 109.23 \$ par personne pour le souper et la soirée.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-04-147

**DEMANDE D'UTILISATION DU TERRAIN DU POSTE PARÉ.**

Attendu que monsieur Jean-Marie Benoit désire offrir des cours de piégeage les 20, 21, 26 et 27 avril 2013 et qu'à cet égard, il demande la permission d'utiliser le terrain du poste Paré;

Attendu que monsieur Benoit s'engage à remettre le terrain dans le même état que lors de la prise de possession;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise monsieur Jean-Marie Benoit à utiliser le terrain du poste Paré les 20, 21, 26 et 27 avril 2013 pour y offrir des cours de piégeage;

Que monsieur Benoit communique avec le directeur des Services culturels et sportifs, monsieur Stéphane Chagnon, pour fins d'entente et en cas de problèmes durant ces journées;

Que monsieur Benoit remette le terrain dans le même état que lors de la prise de possession.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-04-148

**RÉSOLUTION D'APPUI À UN PROJET SOUMIS À LA MRC D'ACTON DANS LE CADRE DU PACTE RURAL – PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN SITE D'INTERPRÉTATION DU MOULIN À SCIE DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE ROXTON FALLS.**

Attendu que la Municipalité du Village de Roxton Falls présente un projet à la MRC d'Acton, dans le cadre du pacte rural, qui vise à aménager un site d'interprétation du moulin à scie de Roxton Falls;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yvon Robert et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale appuie le projet soumis par la Municipalité du Village de Roxton Falls à la MRC d'Acton dans le cadre du pacte rural.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-04-149

**LETTRE DE « AUTOMOBILE J.P. YERGEAU INC ».**

Attendu que « Automobile J.P. Yergeau inc ». dépose une demande pour avoir un stationnement entre le terrain où est situé le concessionnaire et la rue Demers (terrain appartenant à la Ville);

Attendu que ledit stationnement public sera sur le terrain de la Ville en bordure de la rue Demers;

Attendu que le déneigement sera effectué par Automobile J.P. Yergeau;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu :

D'autoriser le service des Travaux publics d'aménager un stationnement public en bordure de la rue Demers.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-04-150

**DEMANDE DE « LE GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE ».**

Attendu que le Grand défi Pierre Lavoie tiendra cette année un événement de course à pied appelé « Le Grand défi au secondaire », dont 2 250 étudiants du secondaire vont parcourir le chemin de Québec à Montréal, entre le samedi 15 juin 9 h 30 et le dimanche 16 juin 16 h et également, le Grand défi Pierre Lavoie de 1 000 km en vélo;

Attendu que le groupe d'étudiants passera dans la municipalité le 15 juin 2013 dans la nuit;

Attendu que les cyclistes passeront dans la municipalité le 16 juin 2013;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu :

D'autoriser le passage dans la municipalité aux étudiants du Grand défi Pierre Lavoie au secondaire le 15 juin 2013 dans la nuit;

D'autoriser le passage dans la municipalité aux cyclistes du Grand défi Pierre Lavoie de 1 000 km le 16 juin 2013.

Que les organisateurs confirment le trajet dans la Ville d'Acton Vale.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.**

Aucune dépense prévue.

Rs.2013-04-151

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION AU CARREFOUR « ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE ».**

Le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 140 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-494, à Carrefour action municipale et famille à titre de renouvellement d'adhésion pour 2013-2014;

De désigner le conseiller Patrice Dumont à titre de responsable du dossier famille.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

RS.2013-04-152

**MANDAT À RENÉ LAPORTE & ASSOCIÉS, ASSURANCES DOMMAGES.**

Attendu qu'il y a lieu pour la Ville d'Acton Vale de continuer le travail requis en assurances de dommages en vue du renouvellement du contrat;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale octroie par les présentes le mandat de la préparation du renouvellement du contrat en assurances de dommages à René Laporte & associés, gestionnaire de risques actuel pour la Ville, et tous autres services requis au dossier, pour une somme n'excédant pas 946 \$, taxes en sus, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2013 et ce, pour une durée d'une année.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-04-153

**PROGRAMME DE FONDS D'AMÉLIORATION DE L'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE (FAIC) : RÉFECTION DU STADE LÉO-ASSELIN.**

Attendu que la Ville d'Acton Vale a pris connaissance du guide sur les règles et normes du FAIC;

Attendu que la Ville d'Acton Vale désire présenter une demande d'aide financière à l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec pour le projet de réfection du stade Léo-Asselin;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que le conseil de la Ville d'Acton Vale autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire pour le projet de réfection du stade Léo-Asselin;

Que madame Nathalie Ouellet, directrice générale, soit et est autorisé à signer les documents de demande de subvention relatifs au projet de réfection du stade Léo-Asselin dans le cadre du fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-04-154

**PROGRAMME DE FONDS D'AMÉLIORATION DE L'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE (FAIC) : RÉFECTION DE LA PISCINE MUNICIPALE ET TERRAINS DE TENNIS.**

Attendu que la Ville d'Acton Vale a pris connaissance du guide sur les règles et normes du FAIC;

Attendu que la Ville d'Acton Vale désire présenter une demande d'aide financière à l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec pour le projet de réfection de la piscine municipale et des terrains de tennis;

En conséquence, le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que le conseil de la Ville d'Acton Vale autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire pour le projet de réfection de la piscine municipale et des terrains de tennis;

Que madame Nathalie Ouellet, directrice générale, soit et est autorisé à signer les documents de demande de subvention relatifs au projet de réfection de la piscine municipale et des terrains de tennis dans le cadre du fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-04-155

**RÉSOLUTION POUR DÉSIGNER LE SIGNATAIRE DU PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE D'ACTON VALE ET LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser le maire de la Ville d'Acton Vale à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente établissant les modalités relatives à l'octroi à la Ville d'Acton Vale par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.5 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

...Dépôt du rapport du département suivant :

a) Service incendies.

**Le conseil prend acte.**

... Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

**Le conseil prend acte.**

Rs.2013-04-156

**OFFRE DE SERVICES DES SERVICES EXP INC.– PROGRAMMATION AUX AUTOMATES DES POSTES DE POMPAGE POUR RÉFECTION DES CONTRÔLES AUX POSTES MARTIN, PARÉ, ROGER, LANDRY ET CELUI DE L'USINE DE FILTRATION — INSTALLATION DE TÉLÉMÉTRIE À LA STATION D'ÉPURATION ET AU POSTE NOËL-LECOMTE.**

Attendu la réception, le 2 avril 2013, d'une offre de services des Services EXP Inc. pour le projet cité en titre;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale mandate « Les Services EXP Inc.» pour la production des plans et devis et travaux de programmation aux automates des postes de pompage pour réfection des contrôles aux postes Paré, Roger et Landry et poste de pompage des boues de l'usine de filtration et ajout de télémétrie à la station d'épuration et au poste Noël-Lecomte, selon l'offre de services datée du 2 avril 2013;

Que la Ville d'Acton Vale autorise, à cet effet, une dépense d'un montant de 21 600 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-400-10-000, à « Les Services EXP Inc.»;

Que cette dépense soit financée à même la taxe d'accise.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-04-157

**PROLONGEMENT DE LA RUE MÉNARD – ENTENTE AVEC LE PROMOTEUR.**

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu :

Que le Conseil approuve le projet d'entente à intervenir entre la Ville d'Acton Vale et Yves Leclerc Construction Inc., relativement aux travaux municipaux pour le prolongement de la rue Ménard, tel que soumis par la directrice générale;

Par conséquent, le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la directrice générale sont autorisés à signer l'entente à intervenir et ce, pour et au nom de la Ville d'Acton Vale.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-04-158

**CONSTRUCTION SUR UNE RUE DÉJÀ EXISTANTE (DOMAINE DU STADE, PROJET DOMICILIAIRE RUE D'ACTON) – ENTENTE AVEC LES PROMOTEURS.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

Que le Conseil approuve le projet d'entente à intervenir entre la Ville d'Acton Vale et messieurs Patrick Denis et Maxime Desmarais, relativement aux travaux municipaux sur une rue déjà existante – Domaine du stade, projet domiciliaire rue d'Acton, tel que soumis par la directrice générale;

Par conséquent, le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la directrice générale sont autorisés à signer l'entente à intervenir et ce, pour et au nom de la Ville d'Acton Vale.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-04-159

**CONSTRUCTION SUR UNE RUE DÉJÀ EXISTANTE (DOMAINE DU STADE, PROJET DOMICILIAIRE RUE D'ACTON) – APPROBATION DES PLANS.**

Le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que le Conseil approuve les plans et devis préparés par la firme Les Services EXP Inc., pour le projet le Domaine du Stade – projet domiciliaire rue d'Acton, plans portant le numéro C01 de 1(plan et profil), daté du 2011-08-08;

De plus, ladite firme est autorisée à présenter le projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, pour approbation, ainsi qu'à transmettre à ce ministère une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux, lorsqu'ils seront terminés, avec l'autorisation accordée, et confirmant que la Ville ne s'objecte pas à la délivrance de cette autorisation.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-04-160

**RÉSOLUTION POUR DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DES ENTENTES RELATIVES AU SERVICE D'UN PRÉVENTIONNISTE ENTRE LA VILLE D'ACTON VALE ET LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC D'ACTON.**

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et la directrice générale de la Ville à signer, pour et au nom de la Ville, les ententes relatives au service d'un préventionniste entre la Ville d'Acton Vale et les municipalités de la MRC d'Acton.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-04-161

**OFFRE DE SERVICES DES SERVICES EXP INC.– TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DU POSTE DE POMPAGE POUR POMPE P-12 – POSTE DE POMPAGE D'EAU BRUTE.**

Attendu la réception, le 15 avril 2013, d'une offre de services des Services EXP Inc. pour le projet cité en titre;

En conséquence, le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale mandate « Les Services EXP Inc.» pour la production des plans et devis d'ingénierie et les services en chantier relatifs au remplacement du moteur de la pompe P-12, à divers travaux d'électricité et de contrôle dans le poste et au remplacement de la génératrice, selon l'offre de services datée du 12 avril 2013;

Que la Ville d'Acton Vale autorise, à cet effet, une dépense d'un montant de 21 700 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-400-10-000, à « Les Services EXP Inc.»;

Que cette dépense soit financée à même la taxe d'accise.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-04-162

**RÉSOLUTION POUR EMPRUNTER PAR MODE DE BILLETS UN MONTANT DE 571 600 \$ EN VERTU DES RÈGLEMENTS 155-2007 et 242-2012.**

Attendu que, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville d'Acton Vale souhaite emprunter par billet un montant de 571 600 \$ :

<b>RÈGLEMENT NUMÉRO</b>	<b>POUR UN MONTANT DE \$</b>
155-2007	444 200 \$
242-2012	127 400 \$

Attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Qu'un emprunt par **billet** au montant de 571 600 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 155-2007 et 242-2012 soit réalisé;

Que les billets soient signés par le maire et la trésorière;

Que les billets soient datés du 23 avril 2013;

Que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2014	63 600 \$
2015	65 200 \$
2016	66 900 \$
2017	68 800 \$
2018	70 500 \$ (à payer en 2018)
2018	236 600 \$ (à renouveler)

Que pour réaliser cet emprunt la Ville d'Acton Vale émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** à compter du 23 avril 2013, en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2019 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéro 155-2007 et 242-2012, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-04-163

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER UNE OFFRE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT DE 571 600 \$ PAR BILLETS EN VERTU DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 155-2007 et 242-2012.**

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale accepte l'offre qui lui est faite de la Banque Royale du Canada pour son emprunt du 23 avril 2013 au montant de 571 600 \$ par **billets** en vertu des règlements numéros 155-2007 et 242-2012 au prix de 100,000 \$ et échéant en série **5 ans** comme suit :

63 600 \$	2.580 %	23 avril 2014
65 200 \$	2.580 %	23 avril 2015
66 900 \$	2.580 %	23 avril 2016
68 800 \$	2.580 %	23 avril 2017
307 100 \$	2.580 %	23 avril 2018

Que les **billets**, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

Que le détenteur enregistré devra fournir à la Ville d'Acton Vale la cédule de remboursements.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-04-164

**PROVISION POUR UN FONDS AUTO-GÉRÉ EN ASSURANCES COLLECTIVES.**

Attendu qu'à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013, Mallette actuaires Inc. agit à titre de consultant auprès des municipalités (MRC, régies intermunicipales ou organismes municipaux) faisant partie du regroupement en matière d'assurances collectives pour leurs employés;

Attendu qu'à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013, la municipalité d'Acton Vale doit rapatrier les sommes détenues jusqu'à cette date par l'ancien consultant Groupe financier AGA, ce à quoi Groupe financier AGA a déjà consenti vu la fin de son mandat;

En conséquence, le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

Que ce Conseil instruisse et autorise par les présentes la trésorière de la municipalité d'Acton Vale à rapatrier maintenant auprès du Groupe financier AGA, toutes les sommes déposées en fidéicommiss au bénéfice des assurances collectives des employés, de détenir désormais et de constituer avec toutes ces sommes une provision financière permanente, aux fins de la gestion du fonds auto-géré en assurances collectives pour les employés;

Que ce Conseil instruisse de plus la trésorière de la municipalité à n'utiliser toutes les sommes détenues à la provision permanente, ainsi que tout revenu ou surplus en résultant, qu'aux strictes fins des réclamations de et pour ses employés, en assurances collectives.

Que ce Conseil instruisse enfin la trésorière de la municipalité à rendre compte semestriellement au Conseil et aux employés, sur la gestion de ladite provision.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-04-165

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA COORDONNATRICE — BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE À DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CARDE DE « L'APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES ».**

Considérant que les demandes d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications se font maintenant en ligne;

Considérant que le ministère de la Culture et des Communications exige pour l'*Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes* une résolution municipale désignant le responsable de la bibliothèque, madame Sophia Bédard, comme personne — contact pour déposer cette demande;

Le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu que la Ville d'Acton Vale autorise la production et le dépôt au ministère de la Culture et des Communications d'une demande d'aide financière dans le cadre de l'*Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes* et de désigner madame Nathalie Ouellet, directrice générale comme mandataire aux fins de ce projet et madame Sophia Bédard comme personne-contact.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-04-166

**DEMANDE DE PARTENARIAT DE LA FOIRE AGROALIMENTAIRE DE LA RÉGION D'ACTON ET ACCEPTATION AINSI QUE DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES DU PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LA FOIRE AGROALIMENTAIRE DE LA RÉGION D'ACTON.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yvon Robert et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 5 000 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-701-90-970, à la Foire Agroalimentaire de la région d'Acton pour la présentation de sa 16<sup>e</sup> édition, qui aura lieu les 5, 6 et 7 juillet 2013;

D'autoriser le directeur des Services culturels et sportifs ainsi que la directrice générale de la ville à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec la Foire Agroalimentaire de la région d'Acton.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**...VARIA**

Rs.2013-04-167

**VOTE DE FÉLICITATIONS**

Le conseiller Yvon Robert propose et il est unanimement résolu d'adresser des félicitations à l'équipe d'administration pour la saine gestion de l'année 2012.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2013-04-168

**VOTES DE FÉLICITATIONS.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de féliciter monsieur Yvon Girard pour l'obtention du titre de « Personnalité Bénévole de l'Année 2013 ». Ce titre souligne l'engagement bénévole de monsieur Girard au sein de la communauté valoise;

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

PÉRIODE DE QUESTIONS.

La période de questions débute à 20 h 25.

Aucune question n'est formulée.

## **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et vingt-cinq minutes (20;25).

Éric Charbonneau  
Maire

Claudine Babineau  
Greffière

## **CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS**

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

\_\_\_\_\_  
Trésorière

\_\_\_\_\_  
Date